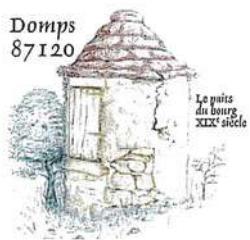


# BULLETIN MUNICIPAL

## COMMUNE DE DOMPS



## VOTRE 2ND BULLETIN MUNICIPAL 2025 !

Madame le maire, Coline Bour, a le plaisir de vous présenter la seconde édition du Bulletin Municipal.



## SOMMAIRE

A la Une !.....	p2
Actualités .....	p7
Élections municipales.....	p14
Projets réalisés-à venir....	p16
Contacts.....	p20

Chères administrées, chers administrés,

Voici le dernier bulletin municipal de l'année 2025, vous y trouverez des informations sur les travaux réalisés et à venir, les dernières actualités de la commune et de l'intercommunalité et les contacts utiles en dernière page.

Je profite de cette 1ère page pour saluer le travail de Jean-Pierre, Serge et Yannick, mes adjoints qui sont présents pour intervenir au quotidien lorsque vous en avez besoin et qui m'épaulent sur le suivi des dossiers communaux et intercommunaux. Leur implication est essentielle pour nous tous.

C'est aussi l'occasion pour moi de remercier nos 4 agents communaux Angela, Jean-Claude, Michel et Séverine, qui travaillent avec sérieux et professionnalisme pour mettre leurs compétences au service de tous.

En mars 2026, de nouvelles élections municipales auront lieu avec une obligation de parité et la fin du panachage sur les listes. Je ne me représenterai pas en mars prochain, mais je fais confiance à mes collègues élus et à l'ensemble des habitants pour que le moment venu se dégagent de potentielles candidatures.

La vie dans notre commune est agréable et précieuse, je ne doute pas que les dompsois et les dompsoises sauront la préserver.

L'équipe municipale et moi même restons à votre disposition. Nous vous souhaitons un bel automne!

Et espérons vous retrouver pour la commémoration du 11/11 à 11h au Monument aux Morts, qui sera suivie comme chaque année d'un verre de l'amitié.

Avec mes plus sincères salutations,

Mme le maire

# A LA UNE !

## COMMUNE DE DOMPS

**UN ÉCLAT  
RETROUVÉ !**

**RESTAURATION  
DES VITRAUX DE  
L'ÉGLISE  
SAINT MICHEL**

### Restauration exemplaire des vitraux de l'église Saint Michel

Un patrimoine précieux renaît grâce au savoir-faire des artisans vitraillistes !

Après plusieurs mois de travaux minutieux, les vitraux de l'église Saint Michel ont retrouvé toute leur splendeur. Témoins silencieux de siècles d'histoire, ces œuvres fragiles avaient souffert du temps et des intempéries. Leur restauration, entreprise avec soin et passion, met en lumière le travail remarquable d'artisans qui perpétuent un savoir-faire ancestral.

C'est à l'initiative de la municipalité, soutenue par des subventions préfectorales et départementales, que le projet a vu le jour.

Pour mener à bien cette mission délicate, la commune a fait appel à l'Atelier MS Vitrail et l'Atelier de Verre et de Lumière à Limoges. Leur approche, à la fois respectueuse de l'authenticité des œuvres et attentive à leur préservation durable, a été saluée à chaque étape du chantier.

Les artisans vitraillistes ont d'abord procédé à un relevé complet des panneaux, accompagné d'une étude historique et matérielle. Chaque pièce de verre endommagée a été soigneusement déposée, nettoyée, consolidée ou remplacée à l'identique, selon les besoins. Les plombs ont été refaits, les soudures reprises à la main, et les couleurs restituées avec une justesse admirable.

Ce travail de fourmi, réalisé dans le silence feutré des ateliers, exige patience, rigueur et une connaissance profonde des techniques traditionnelles.

Chaque artisan ayant contribué à cette restauration mérite d'être chaleureusement remercié pour son engagement. Grâce à eux, les vitraux n'ornent plus seulement l'église : ils irradiient à nouveau le cœur du village.

L'église est désormais baignée d'une lumière retrouvée. Le jeu des couleurs sur les murs de pierre et la finesse des détails suscitent l'émerveillement.



# A LA UNE !

COMMUNE DE DOMPS

## RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT MICHEL

AVANT / APRÈS  
ST PSALMET



Pour **St Psalmet**, les verres ont été nettoyés et la remise en plomb a été complète.

Conformément aux recommandations du Laboratoire des Recherches des Monuments Historiques, les pièces d'origine ont été conservées au maximum afin de garantir l'authenticité de l'œuvre.

Dans ce cadre, les peintures ont été refaites à froid (visage, mains, jambes, lettrages sur le cartouche donateur). Les verres cassés pouvant être recollés l'ont été grâce à de la colle silicone CAF3 réglementaire.

  
**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
département  
**Haute-Vienne**

# A LA UNE !

COMMUNE DE DOMPS

## RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT MICHEL

AVANT / APRÈS  
LA VIERGE MARIE



Pour **la Vierge Marie**, les fonds damassés bleus, complètement effacés, ont été doublés par des pièces transparentes peintes. Ainsi le verre bleu d'origine est préservé.

De plus, le visage et les mains effacés ont été recréés selon la même technique. Les drapés ont quant à eux bénéficiés de retouche à froid.

Enfin, le réseau de plomb a entièrement été refait à neuf. La raquette de protection a été changée et fixée au mur de pierre.



PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# A LA UNE !

COMMUNE DE DOMPS

## RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT MICHEL

AVANT / APRÈS  
ST MICHEL



Pour « **St Michel terrassant le dragon** » ce vitrail a été traité comme les précédents vitraux. Les pièces lacunaires ont été recréées (épée, mollet, écaille de dragon, morceau de cartouche).

Sur la pièce du cartouche la nouvelle pièce a été collée à l'existante grâce à la technique Tiffany (cuivre). Le visage (comme pour Marie) a nécessité des recherches afin de retrouver les traits typiques des vitraux du XIXème siècle.

Enfin, des retouches à froid ont été effectuées sur les bras, les pieds ou encore sur les ailes.

  
PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
département  
Haute-Vienne

# A LA UNE !

COMMUNE DE DOMPS

## RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT MICHEL

### DANS LE DÉTAIL

#### La repose des panneaux

Après avoir enlevé les plaques de polycarbonate installées durant les travaux de restauration en atelier, nous avons réintégré les vitraux dans leurs emplacements. Les 2 châssis existants ont été repeints de la même couleur que les baraudages extérieurs ainsi que la serrurerie (fer à té, vergettes) afin d'uniformiser l'aspect général. Les loquets des châssis ont été réparés et sont aujourd'hui fonctionnels, des poignées bois avec corde ont été rajoutées pour faciliter l'ouverture.

#### Le calfeutrement

Chaque baie a été calfeutrée au mortier de chaux (mélange de chaux aérienne et de sable, avec adjonction de colorant sur la partie externe de l'église afin de rapprocher au maximum la teinte du mortier à celle des joints de pierre). Le calfeutrement au mortier traditionnel a l'avantage d'être respirant et facilite la dépose des panneaux en cas d'intervention ultérieure.

#### L'installation des raquettes de protection

De nouvelles raquettes de cuivre ont été apposées afin de protéger les vitraux des agressions extérieures. Des pattes de fixation en cuivre ont été chevillées au mur. Elles sont au nombre de 8 et permettront une bonne fixation dans le temps. Le cuivre est actuellement brillant mais au fil du temps il va se patiner vers une couleur plus foncée.

#### Nettoyage de fin de chantier

Grâce à la présence de plastiques de protection enlevés au dernier moment, les panneaux étaient préservés et n'ont quasiment pas nécessité de nettoyage supplémentaire. Le site a été nettoyé et débarrassé des gravats avant le départ de l'équipe.



#### FOCUS SUR LE MASTICAGE

Après la remise au plomb neuf de chaque panneau, il a été procédé à la soudure de chaque intersection avant le masticage.

Le masticage ne se fait que sur la face externe et est formellement interdit sur la face interne lorsqu'elle est peinte. Il est constitué d'un **mélange traditionnel de Blanc de Meudon, d'huile de lin et d'un peu de noir de fumée pour la coloration.**

De ce fait, on utilise un mastic de consistance pâteuse et seulement sur la face externe avec les plombs rabattus sur la face interne pour limiter les débordements.

Les panneaux ont ensuite été nettoyés sur la face externe avec de la sciure de bois pour éliminer les résidus de mastic et sont entreposés le temps du séchage.

  
**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# ACTUALITÉS

## COMMUNE DE DOMPS

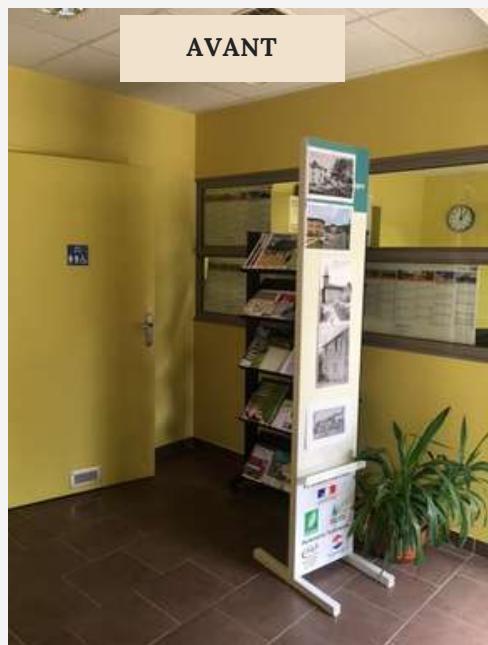
### UN BON COUP DE PEINTURE DANS LES BUREAUX DE LA MAIRIE



Lors du Conseil Municipal de mars 2025, il a été décidé de réaliser des travaux de peinture dans les locaux de la Mairie. L'entreprise Guyonnaud a été sélectionnée et les travaux ont pu débuter en juin 2025.

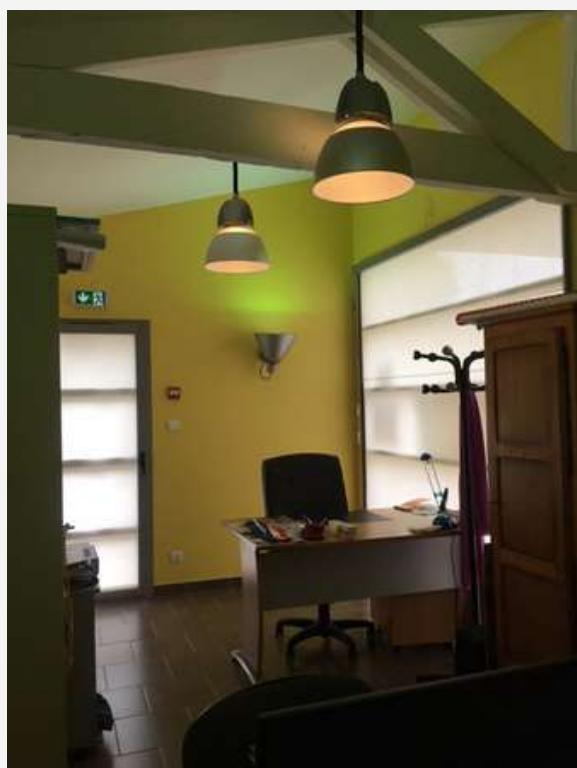
Il fallait dans un premier temps, réparer d'anciennes infiltrations et remplacer des plaques de plâtres, avant de passer la peinture dans l'entrée, le secrétariat, le bureaux du Maire et la salle du Conseil.

Le résultat est net, propre et lumineux !



# ACTUALITÉS

## COMMUNE DE DOMPS



# ACTUALITÉS

## COMMUNE DE DOMPS

### SALLE DES FETES



La salle des fêtes est à votre disposition pour organiser des évènements publics ou privés.

Vous pouvez directement réserver la salle sur le site internet de la mairie ou par téléphone au 05 55 69 60 29 ou encore par email : [secretariat@domps87.fr](mailto:secretariat@domps87.fr).

Les tarifs sont les suivants :

Personne résidente de la commune : 120€ pour 2j.

Personne extérieure à la commune : 180€ pour 2j.

Association communale : 4 manifestations gratuites par an puis 100€ par évènement.

Entreprise communale : gratuité pour 1 repas par an.

Entreprise communale pour réunion : gratuit.

Association extérieure pour manifestation à but non lucratif : 4 manifestations gratuites par an puis 100€ par évènement.

Association extérieure à but commercial : 100€.

Une attestation d'assurance vous sera demandée ainsi qu'un chèque de caution de 800€.



# ACTUALITÉS

## COMMUNE DE DOMPS

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

Suivez les actualités de la communauté de communes

Sur le site internet :

www.cc-  
portesdevassiviere.fr

Les bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

5 rue de la Liberté  
87120 Eymoutiers  
05 55 04 06 06

### ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



### FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

les horaires des permanences France Services sont indiqués sur le site internet de Domps et affichés à la Mairie.

8 Rue de la Collégiale  
87120 EYMOUTIERS

portes-de-vassiviere@france-services.gouv.fr  
05.44.22.53.36



NOUVEAU !



France Services proposera des PERMANENCES délocalisées à DOMPS,  
**tous les 2ème jeudi du mois**  
**de 14h30 à 17h.**

Merci de prendre impérativement rendez-vous avant auprès de la Mairie.



### DÉPÔT SAUVAGE

Les membres du Conseil Municipal vous rappellent que la commune a mis à votre disposition la collecte des ordures ménagères résiduelles et des biodéchets, un point d'apport volontaire dédié au verre, aux plastiques, aux journaux et un passage trimestriel pour récupération vos encombrants directement chez vous par la Ressourcerie 'Le Monde Allant Vers'.



**INTERDIT  
DE JETER  
DES DÉCHETS**

*Sous peine d'amende  
Art. R634-2 du Code pénal*

2 Place du Chapitre  
87120 Eymoutiers  
05 55 57 54 58

epicerie-sociale@cc-portesdevassiviere.fr

Du lundi au jeudi

8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 (journée de vente le mercredi)

Vendredi 8h-12h

# ACTUALITÉS

## COMMUNE DE DOMPS

### LES ASSOCIATIONS

Ces associations sont aussi visibles sur le site internet de la commune  
[www.domps87.fr](http://www.domps87.fr)

### ASSOCIATION AICA DOMPS SUSSAC

Association Intercommunale de Chasse Agréé de Domps Sussac.

Président :  
 Mr Nicolas Arnaud  
 Trésorier :  
 Mr Detivaud (06 82 43 02 52)  
 Secrétaire :  
 Mme Pautout (06 87 53 62 62)  
 Adresse : Mairie, 87130 Sussac

### ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE



**AAPMB**  
Association d'Aide à la Personne  
Monts et Barrages

**Notre service de portage de repas à domicile**

Le service vous propose des repas équilibrés, adaptés aux régimes de chacun pour répondre à vos besoins durables ou temporaires et cela 7j/7

Courses      Accompagnement dans les démarches administratives

*Entretien du linge*

*Sorties*

*Aide à la mobilité*

*Aide aux repas*

*Aide à la personne*

*Notre service d'aide à domicile prestataire*

- Evaluation de vos besoins
- Plannings mensuels
- Salarié(e)s formé(e)s
- Coordination des différents intervenants
- Adaptation des interventions à vos besoins
- Accompagnement administratif

*Accompagnement dans la vie sociale*

*Notre service d'aide à domicile mandataire*

- Recherche et proposition de personnel
- Démarches administratives
- Proposition et rédaction des contrats de travail
- Etablissement des bulletins de salaire
- Continuité des interventions

*Entretien du logement*

*Aide à la toilette*

**Contact:**

Siège social Eymoutiers : 8 rue de la collégiale 87120 Eymoutiers 05 55 69 79 01

Antenne de St Léonard de Noblat : 15 rue de Beaufort 87400 St Léonard de Noblat 05 55 56 09 97

Antenne de Châteauneuf la Forêt : 3 rue de la Combe aux Bœufs 87130 Châteauneuf la forêt 05 55 69 39 99

### PANNEAU POCKET

L'application Panneau Pocket est gratuite et permet de recevoir les informations et alertes de votre commune en temps réel.

Scannez pour télécharger l'appli !



**GRATUIT**

**ANONYME**

**SANS PUBLICITÉ**



Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

# ACTUALITÉS

## COMMUNE DE DOMPS

### DIVERS

### ERREUR DERNIER BULLETIN MUNICIPAL

Une erreur s'est glissée dans le dernier Bulletin Municipal !

En effet, dans l'article à propos de l'antenne, il s'agit d'une connexion 4G et non 5G comme indiqué dans le titre.

### COMPOST

Pour rappel, un composteur est à votre disposition sur le parking derrière la salle des fêtes.

N'hésitez pas à l'utiliser !

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

le dernier ramassage de l'année aura lieu le **jeudi 27 novembre 2025** en collaboration avec le monde allant vers



### NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Mr et Mme DROOG au 4 rue des Etangs

Mr Jan VENEMA au 8 rue de la Mairie

Mr Simon KRAMER au 6 route de Sussac

Mme Sandra NICOLLE au 3 boulevard du Rock

Mr FURELAUD au 2 rue des Etangs

Soyez les bienvenus à Domps !

### ETAT CIVIL 2025

#### Mariage

Christelle et Jean-Claude Rebeyrole

#### Décès

Madame Yvonne SERRU le 29 décembre 2024

Monsieur Marcel BERGER le 23 janvier 2025

Madame Alice THEVENOT le 28 janvier 2025

Monsieur Claude MONDOLY le 14 avril 2025

Madame Annie MONTHEIL le 16 avril 2025

Madame Suzanne DEVAUD le 17 juin 2025

Monsieur Hubert MORNET le 1er juillet 2025

Monsieur Jérémy LECOMTE le 19 septembre 2025

### RECENSEMENT 2026



Réalisation du recensement 2026 des habitants de la commune, l'enquête se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2026**.

Ce recensement est très important, il permet notamment de déterminer le montant des dotations perçues par la commune, le nombre de conseillers municipaux pour les élections municipales ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements.

La réponse par internet au questionnaire a beaucoup progressé, l'agent recenseur proposera ce mode de réponse à tous les habitants.

# ACTUALITÉS

## COMMUNE DE DOMPS

### DIVERS

#### RAGONDINS

La commune met à la disposition des habitants des cages pour permettre d'attraper les ragondins.

Merci de contacter la Mairie directement au 05 55 69 60 29

#### VILLAGES ETOILES



La commune de DOMPS vient d'être labellisée "Villes et Villages Étoilés" et elle a reçu 2 étoiles.

#### DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez toutes les délibérations du Conseil Municipal sur notre site internet :

[www.domps87.fr](http://www.domps87.fr)  
ainsi que les dates des prochains Conseils Municipaux, une semaine à l'avance.

#### DÉJECTION CANINES

Article R632-1 du Code Pénal.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

**COURS DE YOGA GRATUIT**

PLIEZ VOS JAMBES

GARDEZ LE DOS BIEN DROIT

INCLINEZ VOTRE BUSTE

RAMASSEZ LES CROTTEES DU CHIEN

RESPIREZ

BONNE RELAXATION !



#### REPAS DES AINES & NOËL DES ENFANTS

Comme chaque année, le Conseil Municipal est heureux d'inviter les résidents de plus de 65ans à un repas de fin d'année qui aura lieu **le dimanche 14 décembre à midi**

à la salle des fêtes.

Le **Noël des enfants** y sera fêté dans l'après-midi pour les enfants nés après le 1er septembre 2014. Les habitants qui le souhaitent peuvent s'inviter pour 42€/ personne.

Contactez impérativement la Mairie pour réserver !

Un colis sera livré à domicile pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer.

#### BIBLIOTHEQUE

Le point lecture dans les locaux de la Mairie est désormais fermé.

Vous pouvez vous rendre dans les bibliothèques suivantes

Eymoutiers

Bujaleuf

Peyrat-le-Château

Cheissoux

Nedde

pour plus de renseignements :

[www.cc-portesdevassiviere.fr/](http://www.cc-portesdevassiviere.fr/)  
services-et-competences/  
services/bibliotheques

#### LA FIBRE - MODE D'EMPLOI

Le déploiement de la fibre est en train de se mettre en place sur la commune. Vous pouvez consulter le site internet de l'ARCEP pour plus de détails.

Chaque habitant qui désire avoir la fibre à la maison doit en faire la demande auprès d'un opérateur. Contactez plusieurs opérateurs pour comparer les offres.

Une aide pour faciliter le raccordement à la fibre optique sera mise en place courant septembre 2025, selon le décret du 18 juillet 2025.

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## COMMUNE DE DOMPS

### NOUVEAUTÉ LORS DES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Date limite de dépôt de candidature aux élections municipales : 26/02/2026 - 18 heures.

Dates des élections municipales : 15/03/2026 et 22/03/2026 (second tour éventuel).

Le chiffre de population applicable est celui authentifié par l'INSEE, publié en décembre 2025. Il se basera sur le recensement de l'année 2022 (hors Mayotte).

**Article R25-1 du code électoral**  
Le chiffre de population auquel il convient de se référer en matière électorale est le dernier chiffre de **population municipale** authentifié avant l'élection.

La population authentifiée **par décret en décembre 2025**, en vigueur du 1er janvier au 31 décembre 2026 aura pour date de référence le 1er janvier 2023.

*Pour information (en attente décret 2025)*

**Populations de référence 2022**  
Commune de Domps (87058)

POPREF T1 - Populations entre 2011 et 2022

	2011	2016	2022
Population municipale	115	122	109
Population comptée à part	2	1	5
Population totale	121	123	104

Sources : Insee, RP2022, RP2016 et RP2011 en géographie au 01/01/2024.

**Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?**

Vote blanc	Vote nul
Une enveloppe vide	Un bulletin sans enveloppe
Une enveloppe vide	Un bulletin non réglementaire
Un bulletin vierge dans l'enveloppe	Un bulletin annoté
Un bulletin déchiré	Un bulletin déchiré

**Vote**

### Les nouvelles règles de validité d'un bulletin de vote



**Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?**

Vote blanc	Vote nul
Une enveloppe vide	Un bulletin sans enveloppe
Une enveloppe vierge dans l'enveloppe	Un bulletin non réglementaire
Un bulletin annoté	Un bulletin annoté
Un bulletin déchiré	Un bulletin déchiré

**Vote**



**Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée**

Les bulletins seront nuls si:

- ✓ Adjonction ou suppression de nom;
- ✓ Modification de l'ordre de présentation des candidats;
- ✓ Ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats d'un état membre de l'UE autre que la France;
- ✓ Non conforme aux dispositions de l'article 52-3 du code électoral une nouveauté:
  - Bulletin de vote comportant le nom d'une personne qui n'est pas candidat;
  - Bulletin de vote comportant la photographie ou la représentation d'une personne qui n'est pas candidat;
  - Bulletin de vote comportant la photographie ou la représentation d'un animal.

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## COMMUNE DE DOMPS

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la « désignation » du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.

La liste peut comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir : effectif légal prévu par la loi. La liste peut comprendre jusqu'à deux candidats de plus que l'effectif légal : candidats supplémentaires (appelés à pourvoir les sièges vacants en cours de mandat) et peut être incomplète et comprendre jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal : liste réputée complète.

### Qu'est ce qu'un scrutin de liste ?

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au **scrutin de liste à deux tours**. Les électeurs voteront pour des **listes sans possibilité de panachage** (listes bloquées). Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit → **Un bulletin blanc ou comportant des rayures/annotations n'est pas comptabilisé dans les suffrages exprimés**

**ACE JOUR**

Scrutin pluriominal majoritaire, avec possibilité de panachage : ce mode de scrutin permet de se présenter individuellement ou en groupe, tout en laissant la possibilité aux électeurs de rayer ou d'ajouter des candidats, ou encore de modifier l'ordre préétabli d'une candidature groupée



**EN MARS 2026**

Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage : présentation des candidatures sous forme de liste bloquée



### COMMENT EST ÉLU LE MAIRE ?

- les modalités de l'élection du maire n'ont pas été modifiées par la récente loi
- le maire est élu parmi les membres du conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue
- si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative
- en cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu

Taille des communes	Nombre de candidats sur la liste				
	Au moins		Au plus		
Moins de 100 habitants	5	6	7	8	9
De 100 à 499 habitants	9	10	11	12	13
De 500 à 999 habitants	13	14	15	16	17

Les élections municipales ont lieu tous les six ans et sont organisées pour élire les membres des conseils municipaux qui élisent ensuite le maire.

Qui peut voter aux élections municipales ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE
- être inscrit sur les listes électorales
- jouir de ses droits civils et politiques

# PROJETS RÉALISÉS EN 2025 / A VENIR

COMMUNE DE DOMPS

## LISTE DES PROGRAMMES

Comme détaillé 'A la Une !' de ce bulletin, le projet de restauration des **vitraux de l'Église Saint Michel** s'est déroulé pendant l'été 2025 pour un montant total de 13 726€HT avec la participation financière du Conseil Départemental et de la Préfecture de la Haute-Vienne, le reste à charge pour la commune est 2 723€HT.

Le **marquage au sol** de la route traversant le bourg d'un montant initial de 3 097€HT sera terminé d'ici la fin de l'année 2025, avec la participation financière du Conseil Départemental, le reste à charge pour la commune est en cours de confirmation.

La réfection des **peintures** dans les bureaux de la Mairie d'un montant total de 6 243€HT.

La **mise aux normes électriques des bâtiments communaux** : salle des fêtes, atelier municipal et Mairie a été réalisée pour un montant total de 3 076€HT.

La **réhabilitation de l'ancienne scierie** est en cours, il a été prévu pour l'instant de sécuriser le bâtiment en faisant la réfection de la couverture et en changeant les menuiseries. Puis dans un second temps, les conseillers municipaux ont décidé d'aménager une halle de 130m<sup>2</sup> accessible depuis le parking existant et éventuellement, un espace multi-services. L'ATEC87 aura pour mission l'assistance à maîtrise d'ouvrage de ce chantier.

La **route de Cheyroux** et le **chemin du Puy des Ampiaux** font l'objet cette année d'une procédure de régularisation auprès des propriétaires de parcelles les longeant. Il s'agit d'assurer la sécurité des usagers et régulariser au niveau du cadastre. Les frais de géomètre et de mutation seront à la charge de la commune

Comme tous les ans, **l'élagage et le curage des fossés** sont réalisés au premier semestre de l'année.



# DERNIERES INFORMATIONS

## COMMUNE DE DOMPS

## DESCRIPTION DES TARIFS DE L'EAU

### Facturation de l'eau : ce qui change pour vous !

#### >Description des tarifs appliqués en 2025

Les montants diffèrent selon les communes. L'harmonisation des tarifs est obligatoire, elle est prévue sur une période de 5 ans.

- **Eau potable Rappel : La TVA à 5,5% s'applique sur tous les tarifs de l'eau potable.**

Communes	Part fixe en €	Part variable au €/m <sup>3</sup>
<b>Augne</b>	60,00 €	1,17 €
<b>Beaumont-du-Lac</b>	76,00 €	1,15 €
<b>Bujaleuf</b>	60,00 €	1,27 €
<b>Cheissoux</b>	60,00 €	1,36 €
<b>Domps</b>	55,00 €	1,20 €
<b>Eymoutiers</b>	50,00 €	1,20 €
<b>Nedde</b>	65,00 €	1,33 €
<b>Peyrat-le-Château</b>	60,00 €	1,36 €
<b>Remnac</b>	54,00 €	1,03 €
<b>Saint-Julien-le-Petit</b>	60,00 €	1,30 €
<b>Saint-Amand-le-Petit</b>	72,00 €	1,10 €
<b>Sainte-Anne-Saint-Priest</b>	53,00 €	1,36 €

L'Agence de l'eau applique également 3 redevances sur l'eau potable :

- prélèvement sur la ressource en eau : 0,0331 €/m<sup>3</sup>
- performance des réseaux d'eau potable : 0,02 €/m<sup>3</sup>
- consommation d'eau potable : 0,33 €/m<sup>3</sup>.

La part fixe  
c'est l'abonnement  
au service à l'année



- **Assainissement collectif**

Communes	Part fixe en €	Part variable en €/m <sup>3</sup>
<b>Beaumont-du-Lac</b>	74,00 €	1,80 €
<b>Bujaleuf</b>	42,50 €	1,84 €
<b>Domps</b>	42,50 €	1,05 €
<b>Eymoutiers</b>	42,50 €	1,80 €
<b>Nedde</b>	54,00 €	1,91 €
<b>Peyrat-le-Château</b>	42,50 €	1,80 €
<b>Saint-Julien-le-Petit</b>	42,50 €	1,43 €

L'Agence de l'eau applique 1 redevance sur l'assainissement collectif :

- performance des systèmes d'assainissement collectif : 0,084 €/m<sup>3</sup>.

### Facturation de l'eau : ce qui change pour vous !

#### Comment lire ma facture ?

Zoom sur la partie détaillée de la facture (verso)



1 Facture estimative n° 2025-ES2 / 280 du 08/09/2025

Point de consommation	N° série compteur	Estimé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m <sup>3</sup>
3816869	3816869	08/09/2025	196		201	201	5
<b>Consommation totale estimée</b>							
Détail de votre facture	Prix au	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant HT	4 T.V.A.	Montant TTC
<b>Distribution de l'eau</b>							5
2 Abonnement Eau	2025	6 mois		50,00000	25,00	1,38 (5,5%)	26,38
Consommation eau potable	2025	5 m <sup>3</sup>		1,200000	6,00	0,33 (5,5%)	6,33
<b>Organismes publics</b>							
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	2025	5 m <sup>3</sup>		0,03310	0,17	0,01 (5,5%)	0,18
3 Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	2025	5 m <sup>3</sup>		0,02000	0,10	0,01 (5,5%)	0,11
Redevance consommation d'eau potable (agence de l'eau)	2025	5 m <sup>3</sup>		0,33000	1,65	0,09 (5,5%)	1,74
Total de votre facture					32,92	1,82	34,74
Montant total à payer					32,92	1,82	34,74

1 Rappel des références de la facture : type // numéro // date

2 Redevances fixées en Conseil Communautaire : les montants diffèrent selon les communes. L'harmonisation des tarifs est obligatoire, elle est prévue sur une période de 5 ans.

3 Redevances perçues et reversées à l'Agence de l'Eau : elles contribuent à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité et à la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

4 La TVA est obligatoire depuis le 1er janvier 2025 (+ de 5000 habitants).

# DERNIERES INFORMATIONS

## COMMUNE DE DOMPS

## DESCRIPTION DES TARIFS DE L'EAU (SUITE)

### Facturation de l'eau : ce qui change pour vous !

Quelques informations pour mieux comprendre votre première facture



#### Combien de factures vais-je recevoir ?

Les services eau potable et assainissement collectif sont **gérés séparément**, vous recevrez donc deux factures pour l'eau potable & deux factures pour l'assainissement collectif.

Chaque service édite **2 factures par an** :

- Une facture estimative (premier semestre)
- Une facture réelle, basée sur le relevé de compteur (deuxième semestre).

#### Comment payer ma facture ?

Tous les moyens de paiement sont possibles et sont **précisés au dos** de votre facture :

- TIP SEPA
- Virement bancaire
- Chèque
- Paiement en ligne via PayFiP
- Paiement par QR code (en espèces ou carte bancaire chez un buraliste agréé)
- **Prélèvement automatique** (envoyez simplement votre RIB par courrier ou mail pour mettre en place le mandat de prélèvement).

#### Besoin d'aide ou d'informations ?

##### Par mail :

- eau potable : [eaupotable@cc-portesdevassiviere.fr](mailto:eaupotable@cc-portesdevassiviere.fr)
- assainissement collectif : [assainissementcollectif@cc-portesdevassiviere.fr](mailto:assainissementcollectif@cc-portesdevassiviere.fr)

Par courrier : Communauté de communes des Portes de Vassivière – 5 rue de la Liberté – 87120 Eymoutiers.

La mensualisation  
sera disponible  
à partir de 2026 !



## CONTACT

### pour l'eau potable :

[eaupotable@cc-portesdevassiviere.fr](mailto:eaupotable@cc-portesdevassiviere.fr)

### pour l'assainissement :

[assainissementcollectif@cc-portesdevassiviere.fr](mailto:assainissementcollectif@cc-portesdevassiviere.fr)

### par courrier :

Communauté de Communes des Portes de Vassivière – 5 rue de la Liberté – 87120 Eymoutiers

Retrouvez toutes ces informations sur  
notre site internet et sur Panneau  
Pocket.

# DERNIERES INFORMATIONS

## COMMUNE DE DOMPS

### DIVERS

**France services**  
France Services des Portes de Vassivière

**PERMANENCES**  
Octobre 2025

Prise de RDV :  
05 44 22 53 46  
portes-de-vassiviere@france-services.gouv.fr

**ADIL**  
Le mardi 07 octobre de 14h à 15h30 sur RDV

**CARSAT**  
Le mercredi 01 octobre de 09h à 12h sur RDV

**CPAN**  
Tous les mercredis de 14h à 17h sur RDV (hors vacances scolaires)

**RENSEIGNEMENTS AUX DROITS DU TRAVAIL (DDETSPP)**  
Le mercredi 08 octobre de 09h à 12h sur RDV

**MISSION LOCALE RURALE**  
Le mardi 14 et 28 octobre de 14h à 17h sur RDV

**NOV HABITAT 87**  
Le mercredi 22 octobre de 09h à 12h

**UDAF**  
Le jeudi 03 octobre de 09h à 12h

**Centre de santé intercommunal des Portes de Vassivière**  
Changement de numéro pour le standard téléphonique



À compter du **1er octobre 2025**, le Centre de santé intercommunal met en place un nouveau numéro dédié aux patients.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter désormais le :

**05 87 08 70 09**  
**Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30**

Pour toutes autres demandes, **en dehors de ces horaires**, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

**Important :** L'ancien numéro reste actif uniquement pour les professionnels de santé et autres instances. Il ne doit plus être utilisé par les patients.

 Prendre rendez-vous  
06 76 84 30 93 

Merci de votre compréhension et de votre coopération.



### Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin.

1



Appelez prioritairement votre **médecin traitant**.

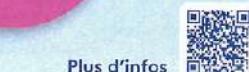
2

S'il n'est pas disponible, consultez la carte des lieux de soins sur **Santé.fr**.

15

Si aucune offre n'est disponible, appelez le **15** avant d'aller aux urgences.

Plus d'infos



**J'ai une urgence dentaire mais je n'ai pas de dentiste référent ou je n'arrive pas à joindre mon dentiste ?**



**05 55 11 32 12**

**Les dentistes de la CPTS Monts et Barrages** s'organisent pour vous proposer un rendez-vous dans les meilleurs délais lorsque vous n'avez pas de solution.

**Qui peut bénéficier de ces consultations ?**

Toute personne habitant dans une des 35 communes de la CPTS Monts et Barrages\*



Auge, Bujaleuf, Beaumont-du-Lac, Champnétery, Le Châtenet en Dognon, Châteauneuf-la-Forêt, Cheisoux, Domps, Eybouleuf, Ejeaux, Eymoutiers, La Croisille-sur-Briance, La Geneytouse, Linards, Masléon, Moissannes, Nedde, Neuvic-Entier, Payrat-le-Château, Rempsat, Royères, Roziers-Saint-Georges, Saint-Amand-le-Petit, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Denis-des-Murs, Saint Gilles les Forêts, Saint-Hilaire-Bonneval, Saint-Julien-le-Petit, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Méard, Sauviat-sur-Vige, Saint-Paul, Sainte-Anne-Saint-Priest, Surdoux-Sussec.



**Les week-ends et les jours fériés :**  
Si mon problème ne me semble pas pouvoir attendre le lendemain, ou si je ne sais pas quoi faire : **JE FAIS LE 15.**

# CONTACTS

COMMUNE DE DOMPS

## A NOTER

PROCHAIN  
BULLETIN MUNICIPAL  
1er SEMESTRE 2026 !!



### Mairie

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 17h

### Agence Postale Communale

7 rue de la Mairie  
87120 Domps  
05 55 69 62 00

### La Communauté de Communes des Portes de Vassivière

5 rue de la Liberté  
87120 Eymoutiers  
05 55 04 06 06  
<https://www.cc-portesdevassiviere.fr/>

### Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne

11 rue François Chénieux  
87000 Limoges  
05 55 45 10 10  
<https://www.haute-vienne.fr/accueil>

### Syded 87

ZA du Prouet, 59 rue de la Filature  
87350 Panazol  
05 55 12 12 87  
<http://www.syded87.org/fr/>

### Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc  
7 rue d'Aubusson  
19290 Millevaches  
05 55 96 97 00  
<https://www.pnr-millevaches.fr/>



## DEPANNAGE !

### ENEDIS

Contactez le 09 72 67 50 87

### ORANGE

Contactez le 3900